BXL

LA VILLE DE STAD

STRATÉGIE *AGRICULTURE* URBAINE



Ville de Bruxelles | Service Climat et Ville en Transition

STRATÉGIE AGRICULTURE URBAINE

Ville de Bruxelles | Service Climat et Ville en Transition

BXL

LA VILLE DE STAD

La Ville de Bruxelles est engagée dans une ambitieuse transition vers un avenir neutre en carbone. Nos espaces publics et verts, nos logements, notre économie et notre société connaissent des transformations profondes, des changements indispensables pour atteindre les objectifs du Plan Climat de la Ville. Notre stratégie agriculture urbaine en constitue également un élément essentiel pour bâtir une ville durable qui a des effets positifs tant sur l'environnement que sur l'activité économique.

Aujourd'hui, la production alimentaire à Bruxelles se décline sous de multiples formes : fermes urbaines, potagers de quartier, jardins scolaires, jardins collectifs, espaces en sous-sol, sur les toits et même en culture verticale. Ces initiatives ne produisent pas seulement des aliments sains : elles rapprochent les habitants, favorisent l'activité physique et renforcent le lien social. L'agriculture urbaine permet d'expérimenter de nouvelles formes de culture, mais la mobilisation des terrains agricoles disponibles est aussi un outil essentiel d'aménagement durable du territoire.

L'agriculture urbaine dépasse la simple production locale : elle crée des lieux de rencontre et de cohésion sociale. Ce mouvement accompagne la montée de notre conscience environnementale. De plus en plus de citadins s'interrogent sur l'origine de leur nourriture et souhaitent contribuer à un système alimentaire plus durable, pour l'environnement et pour leur santé. La Ville de Bruxelles entend jouer un rôle moteur dans cette dynamique.

Avec ce plan stratégique pour l'agriculture urbaine, nous répondons à l'intérêt croissant pour des formes variées de production alimentaire en ville et pour une alimentation plus saine, issue de circuits courts. Nous voulons stimuler la production locale en soutenant l'agriculture agroécologique urbaine et périurbaine. Bien sûr, nous ne pouvons y parvenir seuls : nous avons besoin de tous les acteurs, citoyens, entrepreneurs, écoles et associations.

Ensemble, nous dessinons une politique agricole urbaine ambitieuse, où la production locale et durable devient une pierre angulaire d'un système alimentaire sain pour la ville. Ainsi, nous rendrons Bruxelles plus verte, plus résiliente et plus saine. À l'aide de cette stratégie, Bruxelles se mobilise pour s'adapter activement aux effets des changements climatiques sur son territoire.

Nous devons toutefois relever plusieurs défis, tels que le manque de terrains disponibles et les listes d'attente pour les potagers. Ce plan propose des solutions : créer des espaces, renforcer la coopération et offrir des opportunités à des modèles innovants portés par des citoyens, des entrepreneurs et des associations.

Nous fixons des objectifs ambitieux et nous nous appuyons sur cinq piliers : soutien aux entrepreneurs et à l'agriculture professionnelle, création de nouveaux potagers, agriculture urbaine dans l'espace public, sensibilisation, ainsi qu'une coordination et un suivi efficaces. Ensemble, nous construirons une chaîne alimentaire courte et durable qui nourrit, mais surtout qui relie.

Frederik Ceulemans
Échevin du Climat

Ville de Bruxelles | Service Climat et Ville en Transition

TABLE DES MATIÈRES

DÉVELOPPER ET STIMULER UNE PRODUCTION AGRICOLE URBAINE ET DURABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BRUXELLES 9
Mise en œuvre de l'ambition communale pour le développement de l'agriculture urbaine 11

LE PLAN CLIMAT DE LA VILLE DE BRUXELLES, SOCLE STRATÉGIQUE ET POLITIQUE DES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE 13

VOLET 1 : LE SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS ET À L'AGRICULTURE URBAINE PROFESSIONNELLE 16
ENJEU SPÉCIFIQUE 1.1 : objectiver le potentiel foncier pour l'agriculture professionnelle sur le territoire de la Ville de Bruxelles 20
ENJEU SPÉCIFIQUE 1.2 : mettre en culture des terrains de la Ville de Bruxelles pour Les Cuisines Bruxelloises. 21
ENJEU SPÉCIFIQUE 1.3 : participer au maintien et au développement de terrains agricoles exploités durablement sur le territoire de la Ville de Bruxelles. 22
ENJEU SPÉCIFIQUE 1.4 : explorer les pistes de développement de projets agricoles hors sol, qui proposent des productions nourricières, durables et innovantes. 23

VOLET 2 : LE DÉVELOPPEMENT D'ESPACES POTAGERS 24
ENJEU SPÉCIFIQUE 2.1 : recenser l'ensemble des potagers collectifs en activité sur le territoire 28
ENJEU SPÉCIFIQUE 2.2 : cibler & inventorier les intérêts citoyens sur le territoire 29
ENJEU SPÉCIFIQUE 2.3 : mettre à disposition de citoyens des sites pour la création de potagers collectifs et définir un cadre pérenne à ces potagers 29
ENJEU SPÉCIFIQUE 2.4 : consolider le soutien de la Ville de Bruxelles auprès des potagers urbains 30

VOLET 3 : L'AGRICULTURE URBAINE DANS L'ESPACE PUBLIC 32
ENJEU SPÉCIFIQUE 3.1 : inventorier le patrimoine arboré de la Ville de Bruxelles dans une base de données informatique cartographique permettant notamment le monitoring des arbres fruitiers situés dans l'espace public, sur des sites propriétés de la Ville et/ou faisant l'objet d'une gestion de la Ville 36
ENJEU SPÉCIFIQUE 3.2 : augmenter la plantation d'arbres et arbustes fruitiers dans l'espace public 37

VOLET 4 : SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE L'AGRICULTURE URBAINE 38
ENJEU SPÉCIFIQUE 4.1 : l'agriculture urbaine dans l'espace privé 40
ENJEU SPÉCIFIQUE 4.2 : sensibilisation aux métiers de l'horticulture et du maraichage 40

VOLET 5 : GOUVERNANCE ET PILOTAGE DE LA STRATÉGIE (TRANSVERSAL) 42
ENJEU TRANSVERSAL 5.1 : créer un guichet unique pour le soutien de la Ville de Bruxelles à l'agriculture urbaine 44
ENJEU TRANSVERSAL 5.2 : créer une instance de partage et de cocréation avec les partenaires du territoire (dans le cadre de la coalition de pilotage du Plan Climat de la Ville de Bruxelles) 44
ENJEU TRANSVERSAL 5.3 : créer des synergies avec d'autres structures publiques telles que le CPAS de la Ville de Bruxelles et les SISP pour le soutien au développement de l'agriculture professionnelle durable et des potagers 44

ANNEXE 1 : Répartition des enjeux entre services et contribution aux objectifs du Plan Climat 46



DÉVELOPPER ET STIMULER UNE PRODUCTION AGRICOLE URBAINE ET DURABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BRUXELLES



MISE EN ŒUVRE DE L'AMBITION COMMUNALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE

Cette stratégie propose un cadre général pour la mise en œuvre de la politique Agriculture urbaine de la Ville de Bruxelles afin d'atteindre les objectifs du Plan Climat et de l'accord de majorité 2024-2030, en pleine cohérence avec l'ambition régionale fixée dans la stratégie Good Food 2.0. L'objectif général de la stratégie est de développer et stimuler une production alimentaire durable sur le territoire de la Ville de Bruxelles pour augmenter la résilience des systèmes alimentaires du territoire face aux crises et notamment face au dérèglement climatique.

Cette politique de soutien à l'agriculture urbaine poursuit des enjeux spécifiques (ES) variés qui intègrent l'ensemble des volets du développement durable et vise un panel complet de publics cible sur le territoire. 5 volets sont développés dans ce plan d'action. Les 3 premiers se focalisent sur 3 types d'agricultures urbaines aux caractéristiques et enjeux différents :

- **Le soutien aux entrepreneurs et à l'agriculture urbaine professionnelle ;**
- **Le développement d'espaces potagers ;**
- **L'agriculture urbaine dans l'espace public ;**
- **Sensibilisation aux enjeux de l'agriculture urbaine ;**
- **Gouvernance et pilotage de la stratégie.**

LE PLAN CLIMAT DE LA VILLE DE BRUXELLES, SOCLE STRATÉGIQUE ET POLITIQUE DES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE



Adopté par le Conseil communal de la Ville de Bruxelles le 12 Décembre 2022, le Plan Climat est un engagement de la Ville de Bruxelles visant la neutralité carbone d'ici 2050 (et une réduction des émissions de GES de 55% d'ici 2030) et déclinant 150 objectifs stratégiques répartis en chapitres thématiques. Les systèmes alimentaires représentent à la fois un poste d'émissions de CO_2 important dans les environnements urbains mais aussi une opportunité réelle pour opérer une transition vers des territoires plus résilients aux changements climatiques et pour soutenir des filières économiques porteuses d'emplois. C'est la raison pour laquelle les systèmes alimentaires font l'objet d'un chapitre thématique dédié dans le Plan Climat de la Ville de Bruxelles.

La Stratégie agriculture urbaine se focalise sur le développement d'une production alimentaire durable sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Il ne s'agit pas d'un nouveau cadre stratégique qui s'ajoute aux engagements pris dans le Plan Climat : il s'agit d'une méthode opérationnelle pour que l'administration communale et les acteurs du territoire puissent atteindre les objectifs stratégiques du Plan Climat adopté.

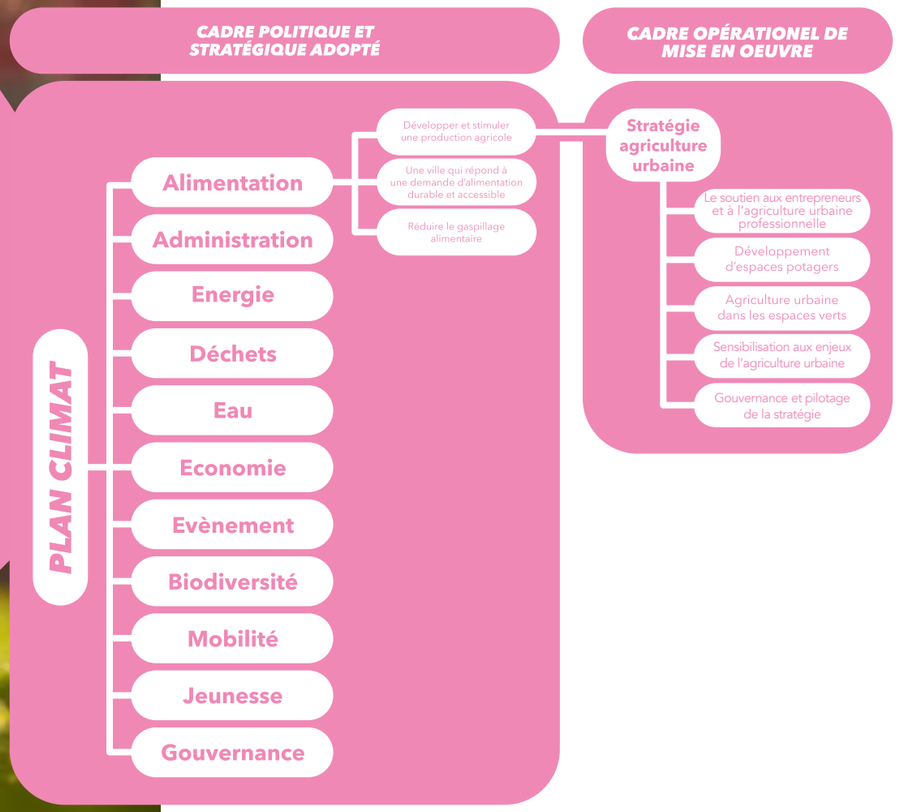

Stratégie agriculture urbaine

Volet 1 : *Le soutien aux entrepreneurs et à l'agriculture urbaine professionnelle*

Objectifs stratégiques du Plan Climat concernés :

Augmenter le nombre de professionnels actifs dans le domaine de l'agriculture urbaine (en mettant 10 nouveaux hectares à disposition de l'agriculture urbaine professionnelle).

Atteindre au moins 50% de fruits et légumes acquis par la Ville de Bruxelles issus de filières de production locales et contribuant aux objectifs de la stratégie européenne Farm To Fork dans une logique de reterritorialisation et si les réglementations européennes en matière de marchés publics le permettent.

Développer une production durable

*Comment la **Ville de Bruxelles** va atteindre ces objectifs ?*

- Un inventaire clair et détaillé des terrains actuellement exploités pour des activités agricoles sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

- La mise à disposition de terrains agricoles auprès d'agriculteurs. Un terrain d'un hectare à Neder-Over-Heembeek acquis par la Ville en 2025 sera dédié à cet objectif.

Volet 1 : Le soutien aux entrepreneurs et à l'agriculture urbaine professionnelle

Description

Dans une cartographie* publiée par Bruxelles Économie Emploi et réalisée par Terre En Vue , entre 43,7 nouveaux hectares (scénario pessimiste) et 60,7 nouveaux hectares (scénario optimiste) étaient identifiés comme potentiellement exploitables pour des activités agricoles sur le territoire de la Ville de Bruxelles (ce chiffre reprenant des espaces tels que des parcs publics, il est à relativiser). Ces surfaces représentent une opportunité pour l'implantation d'une activité agricole durable sur le territoire. Afin de prioriser l'action de la Ville de Bruxelles et de rester en cohérence avec les objectifs du Plan Climat, nous adopterons une approche en deux phases. Dans un premier temps, nous concentrerons nos efforts sur l'agriculture professionnelle en pleine terre, où les opportunités sont plus facilement activables. Dans un second temps, nous élargirons notre focus à l'agriculture urbaine professionnelle en explorant le développement de projets durables et innovants hors sol, tels que l'agriculture verticale, les cultures sur les toits, et d'autres initiatives similaires.

La Ville de Bruxelles s'inscrit dans l'ambition régionale d'intensification de la production agroécologique (sous axe 1.1 de la stratégie Good Food 2.0) sur son territoire. Cette politique volontariste se décline en plusieurs étapes et prend des formes variées. L'étape préliminaire pour consolider une vision stratégique est la création d'un inventaire exhaustif des terrains sur le territoire de la Ville de Bruxelles actuellement exploités ou pouvant faire l'objet d'une exploitation agricole. Le développement des activités agricoles sur le territoire est lié à l'enjeu d'accessibilité pour tous à l'alimentation durable via une collaboration étroite avec Les Cuisines Bruxelloises. Par la mise à disposition de terrains de la Ville de Bruxelles aux Cuisines Bruxelloises, un modèle d'approvisionnement local (en Région de Bruxelles Capitale et dans un périmètre géographique qui s'étend aux régions avoisinantes dans le cadre d'une ceinture alimentaire bruxelloise) et durable de fruits et légumes sera créé. Enfin, pour maintenir l'agriculture durable sur le territoire et soutenir ses acteurs professionnels, la Ville de Bruxelles œuvre pour mettre à disposition des terrains et accompagner les producteurs et leur filière économique. Ce maintien de l'agriculture sur le territoire passe, pour les exploitations conventionnelles, par une transition vers des modèles durables, sans utilisation de pesticides de synthèse.

Etat de l'existant

Dans le nord de Bruxelles (Neder-Over-Heembeek et Haren), des champs agricoles sont exploités, sur des terrains privés et sur des terrains de la Ville de Bruxelles. Cette activité agricole intègre des modèles de maraichage agroécologique ainsi que des cultures conventionnelles. En 2023, le territoire de la Ville de Bruxelles compte plusieurs acteurs qui mènent des activités de maraichage pleine terre voire commercialisent leur production (Le Courtileke, La Ferme Urbaine, Groot Eiland, la Cressonnière de Laeken, la Ferme Nos Pilifs, la Ferme du Parc Maximilien).
Ces acteurs précités qui figurent à la cartographie de Bruxelles Environnement se distinguent des agriculteurs dits « conventionnels » qui exploitent des parcelles à Neder-Over-Heembeek.

On peut estimer la surface effectivement exploitée sur le territoire de la Ville de Bruxelles entre 13 hectares et 15 hectares (en incluant la Ferme Urbaine située en région flamande).

En dehors du territoire de la Ville de Bruxelles, les serres de la Ville de Bruxelles, situées à Sterrebeek et gérées par le Service des Espaces Verts, font l'objet d'une réflexion pour l'intégration complémentaire d'une activité de production fruitière voire de maraichage.

Enjeu spécifique 1.1 : objectiver le potentiel foncier pour l'agriculture professionnelle sur le territoire de la Ville de Bruxelles

Mise en œuvre : un inventaire clair et détaillé des terrains actuellement exploités pour des activités agricoles sur le territoire de la Ville de Bruxelles, est un préalable indispensable pour toute projection stratégique. Cet inventaire comprendra les éléments suivants :

- Superficie et emplacement des terrains ;
- Relevé cadastral des terrains concernés ;
- Affectation au PRAS des terrains concernés ;
- Propriétaire du terrain (+ service propriétaire et service gestionnaire si propriété de la Ville de Bruxelles) ;
- Exploitant du terrain (pour les terrains déjà exploités en agriculture) ;
- Informations sur les cultures et les pratiques agricoles utilisées;
- Informations sur le conventionnement entre l'exploitant et le propriétaire du terrain (commodat, bail à ferme, accord oral…) ;
- Informations techniques sur le terrain (quel accès à la ressource en eau, quelle qualité du sol…).

Ces informations permettront de clairement identifier les leviers disponibles et les actions à prendre pour développer et étendre un modèle agricole durable dans les terrains concernés.
En collaboration avec l'UO Cartographie & Dessin, une cartographie sera réalisée sur base des informations de l'inventaire. Cette cartographie sera destinée à un usage interne à la Ville de Bruxelles. Si une publication de cette cartographie est envisagée, les services de la Ville propriétaires de terrain seront préalablement consultés.
Via un dialogue avec le CPAS de la Ville de Bruxelles (voir ES 5.3), un travail commun sera conduit afin d'inventorier les terrains de la Ville de Bruxelles et du CPAS de la Ville de Bruxelles selon la même méthodologie.

Implication des services/acteurs :

- UO Climat et Ville en Transition
  - Coordination générale
  - Gestion de l'inventaire
  - Contact avec la cellule Good Food de Bruxelles Environnement, l'ASBL Terre en Vue et la FédéAU

- UO Cartographie & Dessin et UO Planification
  - Identification des terrains exploitables et des terrains actuellement exploités
  - Réalisation d'une cartographie des terrains identifiés dans l'inventaire

- UO Topographie et Expertise
  - Recherche des informations concernant les exploitants et le propriétaires identifiés
  - Recherche des informations sur les services gestionnaires des terrains dont la Ville de Bruxelles est propriétaire

- Département Régie Foncière
  - Partage des informations sur les terrains de la Régie Foncière exploités en agriculture urbaine professionnelle

- CPAS de la Ville de Bruxelles
  - Dialogue en vue d'un partage d'expérience et d'une harmonisation des inventaires de terrains agricoles.

Enjeu spécifique 1.2 : mettre en culture des terrains de la Ville de Bruxelles pour Les Cuisines Bruxelloises.

Mise en œuvre : une articulation entre la Ville de Bruxelles (et les terrains dont elle a la gestion) et les Cuisines Bruxelloises est créée pour que la production de ces terrains soit transformée par Les Cuisines Bruxelloises puis distribuée dans les écoles, crèches, hôpitaux et maisons de repos de la Ville de Bruxelles. Cette articulation suppose la définition d'un cadre juridique précis.

Un projet pilote, pour tester la mise en œuvre de ce dispositif, est mené sur le site horticole de la Ville de Bruxelles à Sterrebeek (Zaventem). Sur base du retour d'expérience de ce site pilote, le modèle sera affiné puis étendu pour augmenter les productions à destination des Cuisines Bruxelloises. Après évaluation de ce projet pilote (notamment en termes d'efficience du processus et d'un rapport coûts/bénéfices favorable), l'extension de ce modèle à d'autres terrains agricoles pourra notamment se faire via des opportunités à construire avec le CPAS de la Ville de Bruxelles (voir ES 5.3). Sur base d'une analyse de la situation existante et des besoins, le modèle de collaboration avec le CPAS et les Cuisines Bruxelloises pourra donner lieu à la création d'une structure dédiée de type régie communale autonome (pour contribuer à l'ambition de l'Accord de Majorité « Tendre à la création d'une ceinture alimentaire en mobilisant les terrains agricoles de la Ville et de son CPAS pour permettre aux cuisines bruxelloises d'utiliser davantage de fruits et légumes biologiques, produits en circuit court. », inspirée des pratiques innovantes menées notamment par la Ville de Liège).

En tant que gestionnaire et exploitant du site de la pépinière, le Service des Espaces Verts est étroitement lié au projet pour garantir les bonnes conditions d'une cohabitation entre agents du service des Espaces Verts et maraichers.

Pour tous les projets de mise à disposition de terrains à destination de projets de maraichage, une étude de pollution des sols sera menée pour analyser les concentrations de polluants dans ces terrains pour garantir que la consommation des produits issus de ces productions ne représente pas un risque pour la santé humaine. Au-delà des paramètres d'analyse « classiques » (métaux lourds, hydrocarbures, résidus de pesticide…), les études de pollution devront analyser les concentrations de PFAS.

Cet enjeu spécifique poursuit l'objectif d'atteindre d'ici 2030 50% des fruits et légumes acquis par la Ville de Bruxelles sont issus de filières de production locales et contribuent aux objectifs de la stratégie européenne Farm To Fork dans une logique de reterritorialisation et si les réglementations européennes en matière de marchés publics le permettent.

Implication des services/acteurs :

- UO Climat et Ville en Transition
  - Coordination générale
  - Vision stratégique sur le projet
  - Support à la gestion des terrains et de la relation avec les exploitants
  - Point de contact des Cuisines Bruxelloises
  - Définition du cadre juridique

- Département OPP
  - Inscription des terrains dédiés à l'AU à l'inventaire du patrimoine OPP
  - Contribution aux actions visant l'aménagement des terrains (sur l'eau)

* https://geodata.environnement.brussels/client/view/649d4ba6-b4bf-4867-b7e1-99325f4208d1

• Service Espaces Verts
  - Collaboration étroite pour la bonne cohabitation entre activités sur le site de Sterrebeek
  - Contribution aux actions visant l'aménagement des terrains sur le site de Sterrebeek

• Les Cuisines Bruxelloises
  - Transport jusqu'aux lieux de consommation

• Département de l'Instruction Publique & Cellule Petite Enfance
  - Contribution aux plans de culture pour correspondre aux besoins dans les éco-crèches et les écoles.

Enjeu spécifique 1.3 :
participer au maintien et au développement de terrains agricoles exploités durablement sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

Mise en œuvre : le maintien et le développement de l'activité agricole sur le territoire de la Ville de Bruxelles est un objectif en soit, indépendamment de l'articulation avec Les Cuisines Bruxelloises (enjeu spécifique 1.2). La Ville de Bruxelles, via ses terrains et par une politique d'acquisition foncière, mettra à disposition de maraichers professionnels des terrains agricoles. La Ville de Bruxelles se positionne ainsi en soutien d'une filière économique dont la principale difficulté est la recherche de foncier disponible tout en garantissant le respect du maintien des caractéristiques paysagères sur ses terrains. L'UO Climat et Ville en Transition percevra les éventuels revenus locatifs issus de la mise à disposition des terrains.

Le choix du modèle de conventionnement (bail à ferme, commodat…) sera discuté pour chacun des terrains concernés par cette action.
L'UO Climat et Ville en Transition se chargera, avec les parties prenantes du secteur agricole qui œuvrent pour l'installation de nouveaux exploitants, de déterminer le modèle de contractualisation le plus adapté entre les agriculteurs et la Ville de Bruxelles.

Des synergies pourront être construites avec le CPAS de la Ville de Bruxelles pour assurer sa contribution à cet enjeu (voir ES 5.3).

Pour tous les projets de mise à disposition de terrains à destination de projets de maraichage, une étude de pollution des sols sera menée pour analyser les concentrations de polluants dans ces terrains pour garantir que la consommation des produits issus de ces productions ne représente pas un risque pour la santé humaine. Au-delà des paramètres d'analyse « classiques » (métaux lourds, hydrocarbures, résidus de pesticide…), les études de pollution devront analyser les concentrations de PFAS.

Un focus particulier sera porté sur le développement des productions de légumineuses. Cette filière de production, identifiée comme « filière Good Food porteuse » dans la stratégie Good Food 2 de Bruxelles Environnement, concentre plusieurs bénéfices cruciaux pour la durabilisation des systèmes alimentaires bruxellois. En effet, les taux de nutriments et de protéines des légumineuses en font un aliment crucial pour la réduction de la part carnée de l'alimentation des bruxellois. Par ailleurs, ces productions nécessitent peu d'eau, sont résilientes face aux effets du dérèglement climatique et permettent de fixer les nutriments tels que l'azote dans le sol.
Compte tenu de ces bénéfices pour la durabilisation de l'alimentation et des pratiques agronomiques, l'UO Climat et Ville en Transition pourra développer dans ses projets de mise à disposition, des critères favorisant la production de légumineuses. Un accompagnement financier pourrait aussi être proposé par l'UO Climat et Ville en Transition (via l'appel à projet Climat par exemple) pour accompagner les producteurs agricoles dans l'intégration de légumineuses dans leur plan de culture.

En collaboration avec les acteurs de l'écosystème « agriculture urbaine » bruxellois, la Ville de Bruxelles via son département de l'Instruction Publique proposera des formations pour les maraichers en activité (gestion des cultures, ergonomie, gestion administrative et budgétaire…).

Cet enjeu spécifique poursuit l'objectif d'une mobilisation d'ici 2030 de 10 nouveaux hectares pour l'agriculture professionnelle inscrit dans le Plan Climat ainsi que l'objectif de 0 pesticide de synthèse utilisés sur le territoire de la Ville.

Implication des services/acteurs :

• UO Climat et Ville en Transition
  - Coordination générale
  - Vision stratégique
  - Support à la gestion des terrains et de la relation avec les exploitants
  - Choix du modèle de conventionnement entre la Ville de Bruxelles et l'exploitant

• UO Planification et Développement
  - Synergies avec l'action 1.7.1 du PCDD

• UO Topographie & Expertise
  - Gestion du processus d'acquisition

• Département OPP
  - Inscription des terrains dédiés à l'agriculture urbaine à l'inventaire du patrimoine OPP

• Département Instruction Publique
  - Définition et proposition de formations qualifiantes pour les maraichers du territoire

Enjeu spécifique 1.4 :
explorer les pistes de développement de projets agricoles hors sol, qui proposent des productions nourricières, durables et innovantes.

Mise en œuvre : la réalité du territoire très urbanisé de la Ville limite les opportunités de développement de projets en pleine terre. En revanche, les possibilités de développer des projets hors sol existent. Lorsqu'une activité agricole de pleine terre n'est pas possible (superficie insuffisante, pollution du sol, surface artificialisée, etc.), alors une attention particulière sera portée au développement de projets qui testent et déploient des innovations (agronomiques, technologiques, organisationnelles, etc.). Ce soutien aux technologies de production innovantes pourra aussi être mobilisé via la facilitation (voire la mise à disposition) de surfaces hors sol.

Selon les caractéristiques des secteurs où seraient testées ces activités agricoles innovantes, différentes typologies de culture pourront être explorées :

• Agriculture verticale ;
• Agriculture en toiture ;
• Agriculture en cave ;
• …

Le soutien de la Ville à ce type de projets se faisant au titre de sa politique climatique, un focus particulier sera porté aux consommations de ressources de ces productions ainsi qu'à leur impact sur l'environnement. Dans ce contexte, la Ville de Bruxelles souhaite encourager les projets agricoles à développer des activités axées sur la Ville

Afin que ces projets s'inscrivent dans le temps long, les modèles économiques de ces initiatives seront évalués en amont pour s'assurer que le soutien de la Ville se fasse à destination d'activités économiquement pérennes.

Implication des services/acteurs :

• UO Climat et Ville en Transition
  - Coordination générale
  - Vision stratégique sur les typologies de projets à développer

• UO Planification et Développement
  - Identification des opportunités de développement de projet
  - Synergies avec l'action 1.7.1 du PCDD

• Entreprendre Bruxelles & Hub Brussels
  - Identification des besoins des porteurs de projet

Stratégie agriculture urbaine

Volet 2 :
Le développement d'espaces potagers

Objectifs stratégiques du Plan Climat concernés :

Promouvoir l'utilisation de surfaces telles que des toitures, des espaces verts, des terrains agricoles existants, des jardins, etc. pour favoriser l'agroécologie sur les propriétés de la Ville et le territoire

Le territoire de la Ville de Bruxelles compte environ 150 potagers actifs gérés par des citoyens, des asbl ou des écoles.

Développer une production durable

Comment la Ville de Bruxelles va atteindre ces objectifs ?

- Un inventaire clair et détaillé des potagers situés sur le territoire de la Ville de Bruxelles intégrant un état des lieux de la participation et des besoins des potagistes.

- Un guichet numérique unique pour collecter les intérêts des citoyens pour cultiver une parcelle dans un potager et proposer les soutiens de la Ville au développement de potagers.

- Une consolidation des dispositifs d'accompagnement de la Ville de Bruxelles.

- Une mise à disposition de sites pour la création de potagers collectifs.

Volet 2 : Le développement d'espaces potagers

Description

Les potagers présents sur le territoire de la Ville de Bruxelles remplissent de nombreux services qui vont bien au-delà de l'unique production alimentaire :

• Création de lien social dans les quartiers de la Ville de Bruxelles ;

• Sensibilisation des habitants au sujet de l'alimentation durable;

• Education des plus jeunes au lien à la terre et à l'alimentation durable ;

• Création d'espaces végétalisés pour lutter contre les phénomènes d'ilots de chaleur et d'imperméabilisation des sols ;

• Création et maintien d'habitats pour la biodiversité en ville.

La Ville de Bruxelles entend ainsi stimuler, en partenariat avec des acteurs clefs du territoire tels qu'un partenaire choisi via marché public, le développement de ces espaces de cultures via différents outils d'accompagnement.

Etat de l'existant

Dans son inventaire actuel des potagers sur son territoire, la Ville de Bruxelles recense près de 150 potagers. Ces potagers sont portés par des acteurs variés (écoles, collectifs citoyens, associations), sur des modèles variés (pleine terre, bacs potagers, toitures aménagées…) et sur des terrains où les propriétaires sont là aussi très variés (terrains privés, terrains de la Ville de Bruxelles, terrains d'autres propriétaires publics…).

Afin d'accompagner cette diversité des profils de potagers sur le territoire, la Ville de Bruxelles a lancé en 2021 un dispositif de formations que peuvent solliciter les potagistes. En 2022, 50 formations ont ainsi été réalisées par le prestataire de la Ville de Bruxelles pour former les citoyens sur un ensemble de thématiques telles que la plantation de semis, la taille de fruitiers, la gestion d'un compost…

Un second dispositif de soutien, portant sur le soutien technique et logistique des potagistes, est proposé par la Ville de Bruxelles depuis début 2022 aux potagistes du territoire. Le but de ce dispositif est de répondre à des demandes ponctuelles des potagers. Ainsi, sur le premier semestre 2022, près de 100 interventions ont été réalisées par ce prestataire. Ces interventions vont de l'installation d'un bac à compost, à la réparation d'une clôture d'un potager ou encore la connexion d'une descente d'eau à une citerne de récupération.

Au-delà de ces deux dispositifs à disposition des potagers, l'appel à projets « Plan Climat » de la Ville de Bruxelles a permis de subsidier une dizaine de potagers en 2021 et 2022.

Enjeu spécifique 2.1 :
recenser l'ensemble des potagers collectifs en activité sur le territoire

Mise en œuvre : une connaissance précise du nombre de potagers sur le territoire mais surtout de leur état est un prérequis nécessaire pour construire les outils d'accompagnement pertinents. Avec l'appui de l'UO Cartographie et Dessin et via une enquête de terrain, l'inventaire existant sera mis à jour et étoffé en insistant sur les aspects suivants :

• Qui est le propriétaire sur lequel est implanté le potager ? S'il s'agit d'un terrain de la Ville de Bruxelles, quel est le service propriétaire et le service gestionnaire ?

• Quel est le conventionnement entre le propriétaire du terrain et les potagistes occupants ?

• Quels sont les points de contact de chaque potager ?

• Quel est le taux d'occupation du potager ?

• Combien de lots le potager intègre-t-il ? Quelle est la surface de ces lots, et la surface totale du potager ?

• Comment est gérée la ressource en eau ?

Ces informations permettront d'avoir une vision claire, exhaustive et détaillée de la situation des potagers sur le territoire. En collaboration avec l'UO Cartographie et Dessin, une cartographie sera réalisée sur base des informations de l'inventaire. Les potagers privés et individuels ne seront pas pris en compte dans l'inventaire. Si la création de cet inventaire et de cette cartographie ambitionne de constituer une base de données exhaustive des potagers collectifs du territoire, la publication de ces outils devra faire l'objet d'une consultation et d'une validation des services de la Ville propriétaires ou gestionnaires de terrains sur lesquels sont implantés des potagers collectifs.

Une collaboration avec la Régie Foncière de la Ville de Bruxelles, qui intègre des potagers au sein de ses projets de logement, permettra de collecter les données dans le recensement.

Un lien sera aussi établi avec Bruxelles Environnement afin de mutualiser les bases de données de potagers et les mettre à jour. Cet échange de données se fera dans le respect des règles du RGPD.

Implication des services :

• UO Climat et Ville en Transition
  - Coordination générale
  - Compilation des données
  - Sondage auprès des potagers

• UO Cartographie et Dessin
  - Identification des potagers sur le territoire de la Ville de Bruxelles
  - Réalisation d'une cartographie sur base des informations de l'inventaire

• Département Régie Foncière
  - Collaboration pour la collecte des données sur les potagers des logements de la Régie Foncière

• UO Data Management
  - Appui à la mutualisation des données

Enjeu spécifique 2.2 :
cibler & inventorier les intérêts citoyens sur le territoire

Mise en œuvre : des formulaires à remplir par les citoyens afin de répertorier les intérêts de bruxellois pour cultiver un potager sur le territoire de la Ville de Bruxelles seront mis en ligne.
Les données collectées permettront de mieux cibler les périmètres qui font l'objet d'une dynamique citoyenne pour un potager, et ainsi de concentrer des recherches de terrains sur ces territoires (lien avec l'ES 2.1).
Les informations issues de ces formulaires seront partagées à la Régie Foncière s'ils concernent des manifestations d'intérêt à proximité de potagers dont la Régie Foncière assure la gestion.

Implication des services/acteurs :

• UO Climat et Ville en Transition
  - Gestion des données issues des formulaires en ligne

• UO Cartographie et Dessin
  - Réalisation d'une cartographie sur base des données collectées

• UO Rénovation Urbaine, Département Régie Foncière, Département OPP
  - Intégrer les données de l'inventaire construit pour l'UO Climat et Ville en Transition pour tous les projets d'aménagements susceptibles d'inclure la création d'un potager

• UO Transformation digitale
  - Mise en œuvre de la technologie adaptée

Enjeu spécifique 2.3 :
mettre à disposition de citoyens des sites pour la création de potagers collectifs et définir un cadre pérenne à ces potagers

Mise en œuvre : la Ville de Bruxelles, sur base des intérêts exprimés, explorera les possibilités de mise à disposition d'espaces pour la création de potagers. Cette dynamique passera notamment par l'implication de l'UO Climat et Ville en Transition dans les réflexions sur les projets immobiliers de la Ville de Bruxelles (en collaboration étroite avec la Régie Foncière) ainsi que des projets de rénovation urbaine (en collaboration étroite avec l'UO Rénovation Urbaine ainsi que d'autres services de la Ville de Bruxelles susceptibles d'être concernés) pour intégrer l'enjeu de création de potagers.

Certains potagers, exploités sur des terrains de la Ville de Bruxelles, ne font l'objet d'aucun type de conventionnement. Afin de sécuriser ces espaces communautaires de culture, la Ville de Bruxelles établira une convention avec chaque potager présent sur ses terrains.

Pour certains citoyens vivants sur le territoire de la Ville de Bruxelles, l'accès à un jardin ou la participation à un collectif citoyen de potagistes sont compromis par des obstacles économiques et/ou sociaux. La Ville de Bruxelles veillera à garantir les principes d'égalité des chances pour que tous les citoyens puissent bénéficier des espaces potagers mis à disposition par la Ville de Bruxelles. En sollicitant l'UO Egalité des chances, l'UO Climat et Ville en Transition se mobilisera pour inclure toute la diversité de la population bruxelloise sans qu'aucun critère (situation économique, genre, expression de genre, orientation sexuelle, âge, situation de handicap, origine sociale ou ethnique…) ne constitue un facteur limitant l'accès à ces projets.

L'UO Planification et Développement sera consultée pour les projets de nouveaux potagers soit pour confirmer la cohérence de ces nouveaux projets avec les outils de planification des périmètres concernés soit pour adapter ces projets.

Pour tous les projets de mise à disposition de terrains à destination de projets de potager, une étude de pollution des sols sera menée pour analyser les concentrations de polluants dans ces terrains pour garantir que la consommation des produits issus de ces productions ne représente pas un risque pour la santé humaine. Au-delà des paramètres d'analyse « classiques » (métaux lourds, hydrocarbures, résidus de pesticide…), les études de pollution devront analyser les concentrations de PFAS.

Implication des services :

• UO Climat et Ville en Transition
- Coordination générale
- Gestion du conventionnement (contact avec les potagistes et proposition de conventionnement)

• UO Cartographie et Dessin
- Identification d'espaces propices à la création de potagers

• Département Régie Foncière
- Collaboration pour l'intégration des intérêts pour la création de potagers en amont des réflexions sur de nouveaux projets

• UO Rénovation Urbaine & les autres services de la Ville concernés
- Collaboration pour l'intégration des intérêts pour la création de potagers en amont des réflexions sur de nouveaux projets

• UO Egalité des chances
- Sollicitations ponctuelles pour avis sur l'intégration de publics cibles représentatifs des diversités bruxelloises (de toutes natures) dans les projets de potagers

• UO Planification et Développement
- Collaboration pour l'identification des lieux d'intérêt territorial pour l'implantation de nouveaux potagers

Enjeu spécifique 2.4 :
consolider le soutien de la Ville de Bruxelles auprès des potagers urbains

Mise en œuvre : les 2 marchés actuels (Gestion Technique et Logistique + Formations) seront reconduits pour accompagner les potagistes dans leur exploitation des potagers. Sur base de l'expérience de la mise œuvre de ces deux marchés en 2022, 2023 et 2024, les soutiens de la Ville de Bruxelles seront améliorés et renforcés. Un partenaire choisi via marché public jouera un rôle de premier plan pour les soutien logistique et technique aux potagistes.

Dans la même dynamique, l'appel à projets Climat de la Ville de Bruxelles sera consolidé dans son soutien aux développement d'actions pour l'agriculture urbaine pour en faire un outil en adéquation avec les besoins des potagistes.

Ces outils feront l'objet d'une communication régulière auprès des citoyens, des potagistes et des acteurs de l'agriculture urbaine via les canaux de communication de la Ville de Bruxelles (Brusseleir, site internet et réseaux sociaux).

Implication des services :

• UO Climat et Ville en Transition
- Gestion des demandes de recours aux marchés et gestion des liens avec les prestataires

• Département de l'Instruction Publique & Service Petite Enfance
- Emission d'avis sur les interventions ayant lieu dans les écoles du réseau de l'Instruction Publique et dans les crèches de la Ville de Bruxelles
- Transmission des demandes d'interventions issues des écoles



Stratégie agriculture urbaine

Volet 3 :
L'agriculture urbaine dans l'espace public

Objectif stratégique du Plan Climat concerné :

Promouvoir l'utilisation de surfaces telles que des toitures, des espaces verts, des terrains agricoles existants, des jardins, etc. pour favoriser l'agroécologie sur les propriétés de la Ville et le territoire

Développer une production durable

Comment la Ville de Bruxelles va atteindre ces objectifs ?

- L'inventaire du patrimoine arboré et la structuration de la collecte de données de plantation permettront de monitorer sur le long terme et cartographier la présence d'arbres fruitiers dans l'espace public du territoire de la Ville de Bruxelles.

- La mise en œuvre d'un projet « Vegetable gardens » subsidié par Bruxelles Environnement pour renforcer l'implantation du comestible dans les espaces publics du territoire de la Ville de Bruxelles via une participation citoyenne permettant à des citoyens d'assurer une gestion conviviale et efficace de ces lieux.

Volet 3 : L'agriculture urbaine dans l'espace public

Description

Afin de concilier agriculture urbaine et espace public, la Ville de Bruxelles entend inventorier son patrimoine d'arbres fruitiers et augmenter la présence d'arbres et arbustes fruitiers dans les espaces publics dont elle a la gestion. Ces enjeux de la stratégie Agriculture urbaine seront travaillés en complémentarité du Plan Arbres de la Ville.

Enjeu spécifique 3.1 :
inventorier le patrimoine arboré de la Ville de Bruxelles dans une base de données informatique cartographique permettant notamment le monitoring des arbres fruitiers situés dans l'espace public, sur des sites propriétés de la Ville et/ou faisant l'objet d'une gestion de la Ville.

Mise en œuvre : Le Service Espaces verts dispose d'un inventaire cartographique du patrimoine arboré du territoire de la Ville. Celui-ci n'est toutefois pas encore exhaustif ni systématiquement actualisé faute de moyens. Le Service Espaces Verts (au meilleur rythme possible dépendamment des ressources financières ou RH disponibles), accompagné par l'UO Climat et Ville en transition et l'UO Data Management, coordonneront leurs efforts afin de finaliser le travail d'inventaire, de l'intégrer dans une base de données informatique et d'automatiser sa mise à jour au départ des modifications apportées par la Région de Bruxelles-Capitale (dans ses espaces verts et linéaires des voiries régionales), par le Service Espaces verts (dans les Espaces verts de la Ville et linéaires de voiries communales), par l'UO Aménagements urbains (lors de réaménagements d'espaces publics communaux), ainsi que par les Départements OPP et Régie foncière (sur leurs propriétés).

Les catégories de données à collecter et sur base desquelles un tri doit pouvoir être opéré dans cette base de données cartographique sont à minima celles de « l'Etude cartographique du patrimoine arboré de la Ville de Bruxelles, et évaluation de son potentiel de séquestration de carbone » commandée par la Ville de Bruxelles en 2022.

Cette base de données permettra donc notamment de disposer d'un monitoring et d'une cartographie du patrimoine d'arbres fruitiers. Toute nouvelle plantation d'arbre et arbuste fruitiers sera répertoriée dans cet inventaire.

Afin d'apporter un cadre et une vision claire sur la question des arbres fruitiers en espaces publics, les services concernés (UO Aménagements Urbains, Services des Espaces Verts & UO Climat et Ville en Transition) organiseront une concertation afin d'aboutir sur une charte de bonnes pratiques pour l'implantation de fruitiers en espaces publics (quels types de fruitiers, dans quels types d'espaces publics, sous quelles conditions…).

Implication des services :

• Service des Espaces Verts
(dans la limite des capacités disponibles)
- -Diagnostic de l'inventaire existant et identification des moyens nécessaires pour atteindre l'exhaustivité ;
- Participation à la finalisation de l'inventaire et à l'élaboration d'un processus de mise à jour automatique ou, à défaut, régulier ;
- Complétion systématique des champs qui lui sont dévolus dans la base de données « inventaire » ;
- Participation à la rédaction d'une charte sur l'implantation de fruitiers en espaces publics

• UO Climat et Ville en Transition
- Participation (coordination, financement, aide à la rédaction du MP, autres) à la finalisation de l'inventaire du patrimoine arboré ; Cartographie et Dessin ;
- Participation à la rédaction d'une charte sur l'implantation de fruitiers en espaces publics

• UO Aménagements Urbains
- Participation à la rédaction d'une charte sur l'implantation de fruitiers en espaces publics

• UO Data Management
- Vérification de la qualité de la base de données existantes (champs, formats, etc.) ;
- Coordination de l'élaboration d'un processus de mise à jour de la base de données impliquant toutes les parties prenantes

• UO Cartographie et Dessin
- Création d'une couche cartographique spécifique sur le patrimoine « arbres fruitiers » de la Ville de Bruxelles susceptible d'être croisée aux couches « patrimoine agricole » et « patrimoine potager »

• UO Aménagements urbains
- Complétion systématique des champs qui lui sont dévolus dans la base de données « inventaire du patrimoine arboré »

• Département OPP
- Partage du listing des départements gestionnaires des sites du patrimoine de la Ville de Bruxelles intégrant des arbres

• Département Régie Foncière
- Complétion systématique des champs qui lui sont dévolus dans la base de données « inventaire du patrimoine arboré »

• Direction Sports Jeunesse
- Complétion systématique des champs qui lui sont dévolus dans la base de données « inventaire du patrimoine arboré »

Enjeu spécifique 3.2 :
augmenter la plantation d'arbres et arbustes fruitiers dans l'espace public.

Mise en œuvre : le projet Vegetable Gardens subsidié par Bruxelles Environnement contribue à l'opérationnalisation de cette ambition grâce à la mise en œuvre d'un marché public sur 2 ans qui vise à accompagner des collectifs citoyens pour la gestion de vergers dans les espaces publics. Grâce à cette participation citoyenne, les habitants des quartiers concernés peuvent ainsi profiter de fruits disponibles dans l'espace public tout en bénéficiant de l'accompagnement d'un prestataire spécialisé.

Au-delà de la gestion citoyenne de vergers existants, de nouvelles plantations d'arbres fruitiers seront mises en œuvre. Les plantations qui seront prévues dans ce cadre tiendront compte des contraintes de plantation :

- Les plantations nécessitant une technicité et un entretien régulier ne seront pas privilégiées ;

- Les plantations d'arbres fruitiers seront concentrées dans des espaces définis pour optimiser les entretiens du Service Espaces Verts ;

- Les plantations d'arbres fruitiers sur la voirie concerneront uniquement des essences spécifiques (par exemple noisetiers) pour éviter toutes nuisances ;

- Les plantations prendront en compte les contraintes liées aux espaces verts classés ;

- Les plantations dans l'espace public minéralisé ne concerneront que les arbustes fruitiers.

Au-delà de l'objectif d'augmentation des plantations, la mise en œuvre de cette ambition se fera en intégrant une réflexion sur le choix des essences plantées, en fonction de la qualité des sols concernés et en prenant en compte les évolutions liées au dérèglement climatique. Une attention particulière sera portée sur la ressource en eau nécessaire pour la bonne conduite de ces plantations.

Cette ambition sera mise en œuvre par le Service des Espaces Verts de la Ville de Bruxelles tandis que l'UO Climat et Ville en Transition sera responsable du monitoring des données de plantation.

Cet enjeu spécifique contribue à l'objectif stratégique : « la Ville promeut l'utilisation de surfaces telles que des toitures, des espaces verts, des terrains agricoles existants, des jardins, etc. pour favoriser l'agroécologie sur les propriétés de la Ville et le territoire » inscrit dans le Plan Climat.

Implication des services/acteurs :

• Service Espaces Verts
- Augmentation des éléments nourriciers plantés sur le territoire de la Ville de Bruxelles

• UO Climat et Ville en Transition
- Gestion du subside Vegetable Gardens & suivi auprès de Bruxelles Environnement ;
- Appui à la documentation sur l'implantation de ces plants en ville ;
- Monitoring des données relatives au projet

Stratégie agriculture urbaine

Volet 4 :

Sensibilisation aux enjeux de l'agriculture urbaine

Volet 4 : Sensibilisation aux enjeux de l'agriculture urbaine

Enjeu spécifique 4.1 :
l'agriculture urbaine dans l'espace privé

Mise en œuvre : la Ville de Bruxelles sensibilisera ses habitants aux intérêts et aux techniques pour cultiver chez eux. L'intérêt des bruxellois pour faire pousser fruits et légumes dans leurs habitats est croissant mais pas toujours accompagné des connaissances suffisantes pour mener à bien ces ambitions. Par des actions de sensibilisation ciblées, la Ville de Bruxelles pourra accompagner les habitants dans leur projet.

Implication des services :

- UO Climat et Ville en Transition
  - Coordination générale
  - Organisation d'actions de sensibilisation

Enjeu spécifique 4.2 :
sensibilisation aux métiers de l'horticulture et du maraichage

Mise en œuvre : le développement de l'agriculture urbaine en ville (en particulièrement dans l'espace public) nécessite une main d'œuvre suffisante et qualifiée de jardiniers·ères pour entretenir ces plantations. Or, le métier de jardinier ne serait plus suffisamment connu, ce qui pose de sérieux problème de recrutement. Ce constat du Service Espaces Verts est partagé par d'autres commune de la Région de Bruxelles-Capitale.

La Ville de Bruxelles consultera les communes de la Région de Bruxelles-Capitale et Bruxelles Environnement pour réfléchir à une communication auprès de la jeunesse pour augmenter l'attractivité des métiers de l'horticulture et du maraichage.

Ces actions seront menées en collaboration avec la Mission locale pour l'emploi ainsi que le CPAS de la Ville de Bruxelles qui proposent des formations pour l'insertion à l'emploi.

Implication des services :

- UO Climat et Ville en Transition
  - Co-coordination

- Service des Espaces Verts
  - Co-coordination

- Mission locale pour l'emploi de Bruxelles-Ville

- CPAS de la Ville de Bruxelles



Stratégie agriculture urbaine

Volet 5 :

Gouvernance et pilotage de la stratégie (transversal)

Volet 5 : Gouvernance et pilotage de la stratégie
(transversal)

Enjeu transversal 5.1 :
créer un guichet unique pour le soutien de la Ville de Bruxelles à l'agriculture urbaine

Mise en œuvre : via la plateforme en ligne MyBXL, les citoyens seront en mesure de faire les demandes suivantes :

- Solliciter les dispositifs de soutien aux potagistes (ES 2.3)
- Manifester leur intérêt pour la création d'un potager dans leur quartier (ES 2.4)
- Manifester leur intérêt pour rejoindre un potager existant (ES 2.4)

En complément de la solution MyBXL pour les demandes des citoyens, un formulaire sur le site de la Ville de Bruxelles (page « Climat ») sera dédié à l'agriculture professionnelle. Les maraichers pourront répondre sur cette page à un formulaire exprimant leur volonté d'exploiter un terrain agricole sur le terrain de la Ville de Bruxelles.

Implication des services :

- UO Climat et Ville en Transition
  - Coordination générale
- Référent informatique Département Urbanisme & PMO
  - Support à la création des demandes
- I-City
  - Création des formulaires MyBXL

Enjeu transversal 5.2 :
créer une instance de partage et de cocréation avec les partenaires du territoire (dans le cadre de la coalition de pilotage du Plan Climat de la Ville de Bruxelles)

Mise en œuvre : pour atteindre les objectifs de la stratégie, la Ville de Bruxelles mobilise un écosystème riche et dynamique d'acteurs professionnels, académiques, associatifs ou institutionnels qui se mobilisent pour développer l'agriculture urbaine sur le territoire. La Ferme nos Pilifs, la Ferme du Parc du Maximilien, le Facilitateur Agriculture Urbaine de Bruxelles Environnement, Terre en Vue, Skyfarms, le Début de Haricots, les Cuisines bruxelloises, le Courtileke, ateliers Groot Eiland, la FedeAU, le réseau des guides potager, l'ULB Agroecology Lab sont quelques-uns des acteurs du territoire qui à l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale œuvrent pour le déploiement des actions de la stratégie Good Food 2.0.

Afin de formaliser la mobilisation de cet écosystème, la Ville de Bruxelles organisera une fois par an un moment d'échange avec l'ensemble de ces partenaires pour partager les informations sur les projets en cours sur le territoire mais aussi pour challenger la mise en œuvre de cette stratégie agriculture urbaine. Cette mobilisation des acteurs du territoire pourra se dérouler dans le cadre de la Coalition de Pilotage du Plan Climat (volet Alimentation/Agriculture) lorsque celle-ci sera mise en œuvre.

Implication des services/acteurs :

- UO Climat et Ville en Transition
  - Coordination générale
- Acteurs de l'écosystème agricole bruxellois
- Coalition de Pilotage du Plan Climat
- Bruxelles Environnement

Enjeu transversal 5.3 :
créer des synergies avec d'autres structures publiques telles que le CPAS de la Ville de Bruxelles et les SISP pour le soutien au développement de l'agriculture professionnelle durable et des potagers

Mise en œuvre : des structures publiques présentes sur le territoire de la Ville de Bruxelles, si elles partagent les ambitions de la Ville en agriculture urbaine, pourraient participer à un dialogue avec la Ville pour :

- Partager les expériences menées dans ces structures ;
- Mutualiser (si cela est possible et souhaité) les ressources et les expertises de ces structures.

Le CPAS de la Ville de Bruxelles sera sollicité pour dans un premier temps partager les inventaires de terrains agricoles et les retours d'expérience liés à la coordination de projets agricoles. Dans la logique du programme de synergies entre la Ville de Bruxelles et le CPAS de la Ville de Bruxelles, les 2 institutions pourront mutualiser et harmoniser leurs process.

Dans un second temps, des projets communs de mise à disposition de foncier public à destination d'activités agricoles durables et au profit des bruxellois pourront être mis en œuvre. Ces projets pourront notamment contribuer à l'ES 1.2 pour durabiliser les approvisionnements des Cuisines Bruxelloises.

Les SISP présentes sur le territoire bruxellois seront aussi sollicitées afin d'accompagner tous projets de développement de potagers.

Les données sur les potagers présents sur les sites des SISP et d'autres structures publiques seront intégrées à l'inventaire exhaustif de la Ville de Bruxelles (ES 2.1).

Implication des services :

- UO Climat & Ville en Transition
- Structures publiques présentes sur le territoire de la Ville de Bruxelles
- CPAS
- SISP

ANNEXE 1 : RÉPARTITION DES ENJEUX ENTRE SERVICES ET CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT

ENJEUX SPÉCIFIQUES ET TRANSVERSAUX DE LA STRATÉGIE AGRICULTURE URBAINE	CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT	SERVICES ET STRUCTURES IMPLIQUÉS
ES 1.1	Plan Climat : Volet Alimentation OS 1	UO Climat et Ville en Transition UO Cartographie & dessin & UO Planification UO Topographie et Expertise Département Régie Foncière CPAS de la Ville de Bruxelles
ES 1.2	Plan Climat : Volet Alimentation OS 1	UO Climat et Ville en Transition Département OPP Service Espaces Verts Les Cuisines Bruxelloises Département de l'Instruction Publique & Cellule Petite Enfance
ES 1.3	Plan Climat : Volet Alimentation OS 1	UO Climat et Ville en Transition UO Cartographie et Dessin & UO Planification UO Topographie et Expertise Département OPP Département de l'Instruction Publique
ES 2.1	Plan Climat : Volet Alimentation OS 1	UO Climat et Ville en Transition UO Cartographie et Dessin Département Régie Foncière UO Data management
ES 2.2	Plan Climat : Volet Alimentation OS 1	UO Climat et Ville en Transition UO Cartographie et Dessin Département Régie Foncière UO Rénovation Urbaine (ou tout autre service concerné) UO Transformation digitale
ES 2.3	Plan Climat : Volet Alimentation OS 1	UO Climat et Ville en Transition UO Cartographie et Dessin UO Egalité des chances UO Rénovation Urbaine (ou tout autre service concerné) Département Régie Foncière UO Planification

ES 2.4	**Plan Climat : Volet Alimentation OS 1**	**UO Climat et Ville en Transition** **Un prestataire sélectionné par marché public** **Département de l'Instruction Publique** **Service Petite Enfance**
ES 3.1	**Plan Climat : Volet Alimentation OS 1**	**Service Espaces Verts** **UO Climat et Ville en Transition** **UO Cartographie et Dessin** **UO Data Management** **UO Aménagements urbains** **Département Régie Foncière** **Département OPP**
ES 3.2	**Plan Climat : Volet Alimentation OS 1**	**Service Espaces Verts** **UO Climat et Ville en Transition**
ES 4.1		**UO Climat et Ville en Transition**
ES 4.2		**Service Espaces Verts** **UO Climat et Ville en Transition** **Mission locale pour l'emploi** **Centre public d'action sociale (CPAS) de la Ville de Bruxelles**
ET 5.1		**UO Climat et Ville en Transition** **Référent informatique Département Urbanisme** **I-City**
ET 5.2		**UO Climat et Ville en Transition** **Acteurs de l'écosystème agricole bruxellois** **Coalition de pilotage Plan Climat** **Bruxelles Environnement**
ET 5.3		**UO Climat et Ville en Transition** **SISP** **Centre public d'action sociale (CPAS) de la Ville de Bruxelles** **Structures publiques non communales présentes sur le territoire de la Ville de Bruxelles (CityDev, STIB, etc.)**


WE ARE BXL